

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHE-SUR-YON
BP 719 55 RUE HOCHE 85017 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
Tél.: 02.51.37.67.05 - Fax : 02.51.46.09.32 - contactjudiciaire@gtc-larochesuryon.fr

La Roche-sur-Yon, le 29/07/2024

Sauvegarde Judiciaire

SAS ATLANTIC CATA
1 rue des Artisans Zone de l'Hermitage
85130 Bazoges en Paillers

SELAS AJIRE prise en la personne de Maître
César HUBBEN
BD ARISTIDE BRIAND
CS 72
85000 LA ROCHE SUR YON

Jgt de Sauvegarde : 21/02/2024
Réf. greffe : 2024J81 (RG 2024004367)
Juge Commissaire : Monsieur Alain PIAN
Juge Commissaire Suppléant : Monsieur Bernard PONTREAU

AVIS D'AUDIENCE DEVANT LE JUGE-COMMISSAIRE

En date du : 09/07/2024

Requérant(s) : SELAS AJIRE prise en la personne de Maître César HUBBEN

Relative à : Requête en vue d'accomplir un acte étranger à la gestion courante - L622-7 al.2,
L631-14, R622-6

Maître,

Vous êtes prié(e) de vous présenter devant Monsieur le Juge Commissaire, à l'audience du

13/09/2024 à 09:10

101 Boulevard d'Angleterre 85000 LA ROCHE SUR YON, 1er étage

A l'effet de statuer ce que de droit, après débat contradictoire, sur le mérite de la requête dont vous trouverez en annexe une copie.

Nous vous rappelons que tous documents transmis au juge-commissaire doivent être de la même manière transmis à toutes les parties de l'affaire, faute de quoi vous vous exposez au rejet de ces mêmes pièces pour non-respect du principe de contradictoire.

M. Mme le Juge-Commissaire nous prie de vous indiquer que, sauf motif grave et légitime, il ne sera accordé aucune remise, aucun renvoi de cette affaire, et qu'en l'absence de comparution, il sera statué sur les seuls éléments en sa possession.

Nous vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos salutations distinguées,

Le Greffier,
SELARL GTC LA ROCHE SUR YON, Greffier, prise en la personne de Maître Alix PRINTEMS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alix Printems', written in a cursive style.

Art.853 du Nouveau Code de Procédure Civile : les parties se défendent elles-mêmes. Elles ont la faculté de se faire assister ou représenter par toute personne de leur choix. Le représentant, s'il n'est avocat, doit justifier d'un pouvoir spécial.

**Erwan MERLY - César HUBBEN – Dorian LEGOUT***Administrateurs Judiciaires Associés*GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE Société d'Administrateur judiciaire
Inscrite sur la liste Nationale**- 9 JUIL, 2024**DE LA ROCHE SUR YON
(Vendée)**TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHE SUR YON**

SAUVEGARDE

OUVERTURE: 21/02/2024

N° du Greffe: 2024000822

N° de Parquet :
-----**Monsieur Alain PIAN**Juge Commissaire
-----**SELAS A.J.I.R.E.****Maître César HUBBEN**Administrateur Judiciaire
-----**SELARL HUMEAU****Maître Thomas HUMEAU**

Mandataire Judiciaire

► SASU ATLANTIC CATA ◀**1 rue des Artisans
Zone de l'Hermitage****85130 – BAZOGES-EN-PAILLERS****REQUÊTE SOLLICITANT L'AUTORISATION DE FAIRE
UN ACTE DE DISPOSITION ÉTRANGER À LA
GESTION COURANTE DE L'ENTREPRISE**

établie dans le cadre des dispositions de l'article L622-7 II du Code de Commerce

***A Monsieur le Juge-Commissaire de la procédure
de Redressement Judiciaire sous référence***

LA SOUSSIGNEE :

SAS ATLANTIC CATA
1 rue des Artisans
Zone de l'Hermitage
44690 – LA HAIE-FOUASSIERE

représentée par Monsieur Eric LETUTOUR

assistée de :

la SELAS A.J.I.R.E, prise en la personne de Maître César HUBBEN, Administrateur Judiciaire inscrit sur la Liste Nationale, demeurant 72 boulevard Aristide Briand - CS80013 - 85036 LA ROCHE SUR YON, désigné à ces fonctions par jugement de votre Tribunal.

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

I. RAPPEL DE LA PROCEDURE

- Que, par jugement en date du 21/02/2024, le Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON a ouvert une procédure de Sauvegarde à l'égard de la SAS ATLANTIC CATA,

II. MOTIF

- Que la SAS ATLANTIC CATA est propriétaire d'une cisaille Forflex 600 (acquise en 2022 pour un montant de 17.700 €),
- Que ce matériel figure à l'inventaire communiqué par la société à l'ouverture de la procédure (cf. extrait en *annexe 1*),
- Que, d'après une annonce de vente similaire sur le marché, la valeur de la machine semble être inférieure à 7.850 € HT (*annexe 2*, annonce pour une cisaille de 2023),
- Que, d'après l'inventaire et les informations portées à la connaissance de l'administrateur judiciaire par le débiteur, cet actif n'est pas grevé d'une sûreté



- Que les certificats de situation communiqués par SAS ATLANTIC CATA ne font état d'aucune opposition ou gage en sorte que le bien serait libre de toute inscription portée à la connaissance du rédacteur de la présente,
- Que la société CASSE AUTO MANCELLE propose de se porter acquéreur de cet actif moyennant la somme de 6.500 € HT tous frais et taxes à la charge de l'acheteur (*annexe 3*),
- Que l'offreur atteste qu'il n'a aucun lien direct ou indirect avec le débiteur (*annexe 4*),
- Que le débiteur indique qu'il n'a plus l'usage du matériel et qu'il souhaite être autorisé à le céder (*annexe 5*),
- Que l'article L. 622-7 II du Code de commerce prévoit que le Juge-Commissaire peut autoriser le débiteur « à faire un acte de disposition étranger à la gestion courante de l'entreprise »,
- Que ce même article prévoit que « si l'un de ces actes est susceptible d'avoir une incidence déterminante sur l'issue de la procédure, le juge-commissaire ne peut statuer qu'après avoir recueilli l'avis du ministère public. »
- Que, sous réserve de l'appréciation souveraine du Juge-Commissaire, la présente demande ne semble pas pouvoir avoir « une incidence déterminante sur l'issue de la procédure », de sorte que l'avis du ministère public n'apparaît pas requis,

III. CONCLUSIONS

C'est pourquoi la requérante sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Juge-Commissaire, après avoir entendu ou dûment convoqué le débiteur, l'Administrateur Judiciaire et le Mandataire Judiciaire, de bien vouloir autoriser la cession aux conditions rappelées supra.

LA ROCHE / YON, le 19 juin 2024

SAS ATLANTIC CATA



SAS ATLANTIC CATA
1 Rue des Arts
Zone de l'Hermitage
87000 LA ROCHE-SUR-YON
SIREN 823 479841 - Administrateur judiciaire
N° de TVA Intracommunautaire : FR 823 479841

En présence de la SELAS AJIRE
intervenant en qualité
d'Administrateur Judiciaire



Avis du Mandataire Judiciaire : Le 3.07.24

Avis Jansonne

SELARL HUMEAU
Mandataire Judiciaire
118 Bd Aristide Briand
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél 02 51 36 37 35 - Fax 02 51 36 37 27

Annexe 1

2154000000	9	BROYEU CATALYSEUR AUTOMATIQUE UAB(UAB)	25 01 22	5 105 00	2 366 48				
2154000000	10	CISAILLE CROCODILE FORFEX 600(M.M.C.FDTA)	15 02 22	17 700 00	8 408 71				
2154000000	11	CISAILLE CROCODILE FORFEX 600(M.M.C.FDTA)	02 03 22	17 700 00	8 554 19				
2154000000	12	CISAILLE CROCODILE FORFEX 600(M.M.C.FDTA)	02 03 22	17 700 00	8 554 19				
2154000000	14	TREMIÉ RECEPTION EN TOLERIE S235 900X900(SARL M E M)	28 04 22	2 320 00	1 193 69				



Cisaille crocodile JMC 320 Recon
JMC 320

Brachstedt 757 km

7 850 €
EXW (Frais hors TVA)

Envoyer une demande

Données techniques

Année de construction **2023** État **bon (utilisé)**

Description

Cisaille crocodile JMC 320 Entièrement révisée, comme neuve Immédiatement disponible dans le stock IUT Beyeler AG, DE-06188 Landsberg. Financement et location possibles. Nous recherchons des cisailles à alligator d'occasion ! Garantie de 12 mois

SAS CASSE AUTO MANCELLE
704 CHEMIN DE LA LANDE DE MONTGRIVEAU
72560 CHANGE
M. POTIER FRANCK
Tel : 02 43 75 51 51 - 06 21 46 42 44
contact@casseudo-change.fr

ATLANTIC CALA
ZONE DE L'HERMITAGE
85130 BAZOGES EN PAILLERS

A CHANGE,
LE 28/05/2024

Objet : Proposition d'achat de matériel

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance de la situation actuelle de votre entreprise et de son plan de sauvegarde en cours. Dans le cadre de notre politique d'investissement et de développement, nous souhaitons vous faire une proposition d'achat de matériel qui pourrait contribuer à faciliter votre processus de restructuration.

Nous sommes intéressés par l'acquisition du matériel suivant, tel que mentionné dans votre plan de - sauvegarde :

- Une cisaille Forflex 600

Nous proposons d'acheter ce matériel à un prix équitable et compétitif de 6500€ HT (soit 7800€ TTC).

Notre objectif est de vous offrir une solution avantageuse tout en vous permettant de libérer des fonds pour soutenir vos initiatives de redressement.

Nous comprenons l'importance de cette période critique pour votre entreprise et nous nous engageons à faciliter le processus d'achat de manière transparente et efficace. Nous sommes prêts à discuter des détails de l'opération, à répondre à toutes vos questions et à collaborer étroitement avec vous pour parvenir à un accord mutuellement bénéfique.

Nous vous prions de bien vouloir considérer notre proposition avec attention. N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre proposition et restons à votre entière disposition pour toute discussion ultérieure.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Cordialement.

Franck Pottier

SAS CASSE AUTO MANCELLE
704 Chemin de la Lande de
Montgriveau - 72560 Change
Siret : 479 705 907 000 18
Agrément PR7200014D
02 43 75 51 51

Objet : Déclaration de non-lieu capitalistique

Madame ; Monsieur,

Par la présente, je soussigné M. POTTIER Franck, représentant légal de la SAS Casse Auto Mancelle, 704 chemin de la Lande de Montgriveau, 72560 Changé, souhaite clarifier et attester de manière formelle qu'aucun lien capitalistique n'existe entre moi-même, mes sociétés et Monsieur Letutour ainsi que ses sociétés

Cette déclaration vise à établir clairement que toute collaboration éventuelle entre nos entités serait exclusivement basée sur des accords commerciaux

Nous vous prions de prendre note de cette déclaration et restons à votre disposition pour toute information supplémentaire que vous pourriez nécessiter à ce sujet.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Changé,

Le 01 juin 2024

Potter Franck

Gérant,

SAS Casse Auto Mancelle

704 Chemin de la Lande de Montgriveau

06 21 46 42 44



Annexe 5

Mail : administratif@atlantic-cata.fr

A Bazoges en Paillers, le 19/06/2024.

Mr Le Juge Commissaire,

Nous n'avons plus l'usage de la cisaille Forfex 600 et nous souhaitons être autorisé à la céder.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Juge Commissaire, nos sincères salutations.



Letutour Eric